

a contrario

REVUE INTERDISCIPLINAIRE DE SCIENCES SOCIALES

Directives de saisie

Références

Les références se donnent dans le texte, sous la forme (Genette 1972 : 73). Une bibliographie en fin d'article donne toutes les références citées (et seulement elles).

Schéma de base

NOM Prénom (année), *Titre en italique*, Ville, Éditeur.

NOM Prénom et NOM Prénom (année), *Titre en italique*, Ville, Éditeur.

NOM Prénom, NOM Prénom et NOM Prénom (année), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. X, N° X, pp. xx-xx.

NOM Prénom *et al.* (année), « Titre du chapitre », in *Titre de l'ouvrage collectif*, P. Nom (dir.), Ville, Éditeur, pp. xx-xx.

- Les noms sont en majuscule.
- Les majuscules sont accentuées.
- S'il y a trois auteurs ou plus, on citera le nom du premier en entier et on rajoutera : *et al.*
- Si le même auteur a plusieurs références publiées la même année, on fait suivre la date d'une lettre : 2002a, 2002b, 2002c, etc.
- Si nécessaire on peut rajouter la première édition entre crochets après la date de l'édition utilisée : (1994 [1922])
- Si nécessaire, indiquer le traducteur et la langue originale : traduit de l'allemand par T. Todorov.
- Les titres des ouvrages et articles en anglais, selon l'usage dans cette langue, ont une majuscule sur chaque mot sauf les articles et prépositions et sur la première lettre : « The New Criticism in Post Modern Literature ». Les titres des ouvrages et articles dans les autres langues ont une majuscule seulement sur le premier mot : « Les illusions perdues ».

Exemples

a. Ouvrages

GENETTE Gérard (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.

GENETTE Gérard (1972), « Discours du récit », in *Figures III*, Paris, Seuil.

BRES Jacques (1994a), *La narrativité*, Louvain, Duculot.

BRES Jacques (dir.) (1994b), *Le récit oral, suivi de Questions de narrativité*, Montpellier, Université Paul-Valéry.

PROPP Vladimir (1970 [1928]), *Morphologie du conte*, traduit du russe par E. Mélétski, Paris, Seuil.

PHELAN James (1989), *Reading People, Reading Plots : Character, Progression, and the Interpretation of Narrative*, Chicago, University of Chicago Press.

b. Article

RION Maurice (1979), « La fin du totalitarisme », *Cathodes*, vol. 10, N° 3, pp. 135-232.

c. Chapitre d'ouvrage collectif

MÜLLER Hans (1999), « La Suisse pendant la Deuxième Guerre », in *Je crois en la politique*, J. Echantillon (dir.), Paris, PUF, 1999, pp. 331-335.

d. Article journal ou magazine

LARBIN Christian, « La banque et moi », *24 Heures*, 21 février 1982.

- Mettre ce genre de référence en note de bas de page et pas dans les références en fin d'article.
- On peut aussi mettre directement dans le corps du texte, après la citation, la référence sous la forme : (*24 Heures*, 21 février 1982).

e. Internet

NOM Prénom (Année), « titre du document consulté, entre guillemets », *Titre de la revue électronique*, URL : www.adresseinternet.com, consulté le 3 novembre 2005.

- S'il n'y a qu'une adresse internet (pas d'auteur ou de titre de revue), mettre la référence directement en note de bas de page sous le format suivant :
URL : www.adresseinternet.com, consulté le 17 octobre 2006.

* * *

Consignes supplémentaires

Ecriture épïcène

La revue *a contrario* encourage l'usage des formules épïcènes (*la population estudiantine* plutôt que *les étudiants*), la double désignation (*les étudiantes et les étudiants*) ou, lorsqu'il n'est pas possible de recourir à ces solutions, l'usage du point médian (*les étudiant·e·s*).

Pour les citations

- Si la citation est d'une taille inférieure ou égale à trois lignes, elle reste insérée dans le paragraphe, entre guillemets et en romain.
- Si la citation est supérieure à trois lignes, elle fait l'objet d'un paragraphe spécifique entre guillemets et en italique. (cf. *infra*, *Autres précisions* : citations en « bloc »)

Si la citation est un extrait qui ne commence ou ne se termine pas avec la fin de la phrase originale, il faut introduire le signe [...]. Lorsqu'il arrive en fin de phrase citée, ce signe sera suivi *d'abord* de la fermeture des guillemets *puis* du point final ; autrement c'est l'inverse.

Si la citation constitue une ou plusieurs proposition(s) entière(s), elle commence par une majuscule et le dernier point se situe *avant* la fermeture des guillemets (exemple A). Si on cite un fragment de proposition intégré à une autre phrase, le dernier point se situe *après* la fermeture des guillemets (exemple B).

- (A) Voici ce que nous dit Michel Charles : « Il n'est pas convenable d'analyser un texte [...] sans lui présupposer un ordre, une cohérence. » (1999 : 147)
- (B) Selon Michel Charles, il semble difficile « d'analyse un texte [...] sans lui présupposer un ordre, une cohérence » (1999 : 147).

Si la citation fait plusieurs paragraphes, seul le dernier paragraphe est fermé par des guillemets, par contre chaque nouveau paragraphe est ouvert par des guillemets fermant de rappel ; en outre, il n'y a pas d'espace entre les paragraphes et les guillemets sont en romain :

« Les phénomènes religieux se rangent tout naturellement en deux catégories fondamentales : les croyances et les rites. [...] Entre ces deux classes de faits, il y a toute la différence qui sépare la pensée du mouvement.

» Les rites ne peuvent être définis et distingués des autres pratiques humaines, notamment des pratiques morales, que par la nature spéciale de leur objet. [...] C'est donc l'objet du rite qu'il faudrait caractériser pour pouvoir caractériser le rite lui-même. Or, c'est dans la croyance que la nature spéciale de cet objet est exprimée. On ne peut donc définir le rite qu'après avoir défini la croyance. » (Nom année : page)

Autres précisions

- Le texte est rédigé en police Times ou Times New Roman.
- Titre en police 16, italique.
- Nom de l'auteur sous le titre en police 12 Prénom et NOM (en petites majuscules). Sans la notation de l'institution de rattachement (celle-ci est mentionnée dans la notice biographique).
- Corps de texte : 12 points, paragraphe justifié, interligne simple, retrait à la première ligne positive de 1 cm, 6 pts après le paragraphe. Pour marquer une rupture plus importante, des alinéas peuvent être marqués par un retour à la ligne introduit entre deux paragraphes.
- Citation en « bloc » de plus de trois lignes. Italique, justifié, 6 pts après, retrait à gauche de 1 cm. Pas de trait à la première ligne.
- Les intertitres d'un article se donnent *sans numérotation* et au maximum sur deux niveaux comme suit. Premier niveau : gras, police 12 ; deuxième niveau : italique, police 12. On ajoute un retour à la ligne avant les intertitres, mais pas après.
- Compte tenu de la feuille de style (notes en marge), les notes de fin sont proscrites et les notes de bas de page ne doivent pas excéder cinq ou six lignes et, dans la mesure du possible, ne doivent pas être trop fréquentes.
- Utilisation exclusive des guillemets « » avec espaces insécables à l'intérieur pour citations. Les citations dans les citations sont signalées par des signes "citation".
- Pas d'espace entre le texte et les parenthèses (comme ça) et pas (comme ça).
- Espace insécable entre un chiffre et le pourcentage qui suit, entre les termes d'une égalité ou de tout autre signe arithmétique.
- Espace insécable avant : ; ! ? mais espace normal avant et après les longs tirets : –
- Mention des siècles en chiffres romains et « siècle » en toutes lettres (par exemple: XIX^e siècle). Les années sont indiquées en chiffres (« au cours des années 60 », « en 1968 »).
- La référence des illustrations est mise sous l'image et est numérotée en italique sous la forme : « Fig. 1 : légende. » On veillera à éviter d'introduire des images qui ne sont pas sous copyright et à ce que la qualité du fichier soit suffisante (330 dpi pour

l'impression ; 72 dpi pour le numérique).

- Utilisation de l'italique pour les mots et expressions en langue étrangère (anglais, allemand etc., ainsi que les locutions latines, p.ex. *sui generis*, *a contrario*, *ipso facto*, *ex nihilo*, etc.) ainsi que pour les mots et expressions mentionnés (ex. : l'auteur emploie le verbe *raisonner* avec parcimonie).
- Les nombres sont séparés par des ' entre les milliers (162'000). Les virgules sont des points et pas des virgules (pour des raisons de format Excel) donc : 16.20 et non 16,20. En principe ne sont écrits en lettres que les chiffres se rapportant à des personnes à des durées, voire dans des expressions comme « les cinq sens ».
- Les références sont données en fin de document.

* * *

Notice bibliographique

L'article final s'accompagne d'une notice biographique accompagnée d'une adresse e-mail selon le modèle suivant :

Raphaël Baroni est docteur ès Lettres de l'Université de Lausanne et maître d'enseignement et de recherche à l'Ecole de français langue étrangère de l'Université de Lausanne. Il est l'auteur de *La Tension narrative* (Seuil, 2007) et de *L'Œuvre du temps* (Seuil, 2009). Il a également codirigé deux ouvrages collectifs : *Le Savoir des genres* (PUR, 2007) et *Science sociales et littérature dans l'espace romand (a contrario)*, Antipodes, 2006). Il collabore à la revue *Narratologie* (L'Harmattan), ainsi qu'aux revues électroniques *Vox Poetica* et les *Cahiers de narratologie*.
Courriel : raphael.baroni@unil.ch

* * *

Résumés

L'article final est accompagné d'un résumé de 5 à 10 lignes, en français et en anglais.